



COMMUNE DE  
**Conthey**  
VALAIS \* SUISSE

St-Séverin, le 19 septembre 2024

A qui de droit

**Nos références**

fm

**Personne de contact :**

Frédéric Melly - Tél. direct 027 345 56 41  
frederic.melly@conthey.ch

**Concerne**

Suspension de délivrance – Certificat de bonnes moeurs

Madame, Monsieur

Le Conseil municipal réuni en séance le 19 septembre 2024 a décidé que la Commune de Conthey ne délivrera plus d'acte de bonnes moeurs. Cette décision est effective de suite.

Il est en effet constaté la grande difficulté de se porter garant et d'affirmer qu'une personne domiciliée sur le territoire communal puisse être recommandée du point de vue de sa moralité, de ses moeurs et de ses antécédents, sur la base de renseignements le plus souvent très partiels. Un tel document n'a donc plus de pertinence.

Cette lettre a valeur de justification vis-à-vis des demandeurs initiaux (employeurs, etc.)

En espérant vous avoir utilement renseigné, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Entrée en vigueur : 19 septembre 2024.

Pour toute question relative à ce sujet, vous pouvez contacter la Police municipale :

Police municipale  
Route de Savoie 54  
1975 St-Séverin

T41 (0)27 345 56 40

[police@conthey.ch](mailto:police@conthey.ch),

**Christophe Germanier**  
Président

**Laure Heger**  
Secrétaire municipale

CHANCELLERIE

Route de Savoie 54  
CH-1975 St-Séverin

T +41 (0)27 345 56 01

secretaire.municipal@conthey.ch  
www.conthey.ch

